

Synergie pour les migrants

Le collectif Solidarité migrants - Etorbinekin rassemble des associations et cinquante particuliers

FABIEN JANS

fjans@sudouest.fr

Le collectif Solidarité migrants-Etorbinekin n'a pas attendu les premiers bateaux renvoyant les migrants échoués sur les plages grecques en Turquie, en début de semaine dernière. Les quinze associations et la cinquantaine de particuliers qui ont voulu prolonger l'élan impulsé le 12 septembre dernier, jour de solidarité européenne avec les migrants après la parution de la photo du petit Aylan, sont au travail depuis plusieurs mois.

Avec pour objectif de se « tenir informés et investi dans la défense des migrants », énonce Jean-Louis Berterreix. Les principales organisations intervenant auprès d'eux au Pays basque, sont représentées au sein du collectif. Elles s'accordent et travaillent en synergie pour répondre à une demande grandissante : « Nous constatons un double mouvement chez les citoyens, poursuit le membre d'Etorbinekin. D'une part, un souhait d'agir concrètement dans le soutien et l'accueil des migrants, par souci humanitaire. D'autre part, une volonté de sensibiliser l'opinion publique, de palier la frilosité de l'Europe et de l'Etat en affirmant l'idée qu'accueillir des migrants n'est pas « céder à l'invasion » comme on veut nous le faire croire ».

Climat de défiance

Tous mesurent l'ampleur de la tâche, dans un climat de défiance qui s'est installé à l'encontre de ces hommes, femmes et enfants fuyant la guerre, notamment depuis les attentats en France et en Belgique. « Une manipulation des peurs, selon Jean-Louis Berterreix, qui ne survit pas à la confrontation avec les chiffres. » En 2015,



À Saint-Etienne-de-Baigorry, 47 demandeurs d'asile en provenance de Calais ont été accueillis. Une vingtaine d'entre eux est actuellement logée à Pau. PHOTO ARCHIVES JEAN-DANIEL CHOPIN

selon Eurostat, la France comptait 75 755 demandeurs d'asile. Soit 0,11 % de la population. « Onze personnes pour 10 000 habitants ! Est-il possible de penser que nous pouvons les absorber ? », s'insurge Jean-Louis Berterreix. Les statistiques illustrent également la mobilisation basque en faveur de cette population dans la détresse.

En 2015, 172 personnes, dont 75 femmes, déboutés du droit d'asile

après étude du dossier par l'Office français de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), ont bénéficié d'un accueil associatif. Une vingtaine de personnes ont été hébergées et accompagnées. « Il est bon également de rappeler ces 47 demandeurs d'asile en provenance de Calais, accueillis à Saint-Etienne de Baigorry. Une vingtaine d'entre eux est actuellement logée par le Centre d'accueil des demandeurs d'asiles

de Pau, pour six mois, en attendant l'instruction de leur dossier. »

« Pas des marchandises »

« Ce sont des personnes, pas des marchandises », s'indigne Nathalie Laval qui a appuyé son propos, lors de la présentation du collectif, sur l'accord entre l'Union européenne et la Turquie.

Et la membre du collectif de souligner toute l'ironie du calendrier

qui a vu sa signature le 18 mars, coïncider avec l'ouverture, à Bruxelles, du Forum des organisations de la société civile, « dont l'un des objectifs est de faire progresser la mise en œuvre de l'engagement de l'Union européenne à promouvoir et protéger les droits humains, l'état de droit et la démocratie de par le monde. Au même moment, l'UE trouvait un accord avec la Turquie visant à externaliser la gestion des migrants et soustraire leur accueil à un pays tiers, la Turquie, qui n'applique partiellement la Convention de Genève de 1951 sur le statut des réfugiés. Nous dénonçons aussi cet accord parce qu'il réduit les hommes et les femmes au rang de marchandise que l'on s'échange entre pays consentants, avec une valeur fixée en fonction de sa nationalité, de son pays d'origine, de la légalité ou non de son déplacement ».

« En 2015, selon Eurostat, la France comptait 75 755 demandeurs d'asile. Soit 0,11 % de la population »

Alors que « France, terre d'accueil » s'est muée en « France terre de passage », selon Amaia Fontang, le Pays basque doit prouver qu'il ne se situe pas dans la même mouvance. C'est pourquoi le collectif compte poursuivre les actions menées depuis sa création, dont le soutien scolaire et le suivi des enfants de migrants scolarisés en relation avec leurs enseignants, le maintien des relations avec les institutions publiques locales ou la collecte de fonds.